

Avis de constitution

SOCIETE « NACIC-CONSTRUCTIONS » en abrégé « NACIC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA
PHARMACIE DES LAUREADES – 07 BOITE POSTALE 428
ABIDJAN 07, Lot 50, Ilot 15

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 22/01/2026 reçus par Me KOUASSI Kangah Céline, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NACIC-CONSTRUCTIONS » en
abrégé « NACIC »

Objet : Bâtiments, Travaux publics;
Electricité ;
Mine (exploitation-achat-vente)

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NON LOIN DE LA PHARMACIE DES LAUREADES – 07 BOITE POSTALE 428 ABIDJAN 07, Lot 50, Ilot 15

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN ADJOUA CAMELIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00900 du 13/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10957/GTCA/RC/2026 du 13/02/2026

